

## Le réseau

Par [JFB](#) le lun 28/12/2009 - 08:01

Mise au point sur l'affaire ScienNet

C'est la saison noire des sociétés MLM (Multi Level Marketing). Après plusieurs contrôles effectués auprès des sociétés ScienNet et Lyonnès, le gérant de ScienNet attend sa mise en examen derrière les barreaux.

La GVH (Autorité Nationale de la Concurrence) a récemment lancé une enquête sur les sociétés ScienNet et Lyonnès, dont la nature des slogans commerciaux était jugée abusive. Ces sociétés sont des communautés d'achat dont les adhérents, qui achètent des biens auprès des partenaires référencés sur le site de l'entreprise, peuvent bénéficier d'une commission établie en fonction de la valeur de leur achat mais aussi d'un bonus s'ils parrainent de nouveaux membres. Outre la GVH, la VPOP (Autorité Nationale des Douanes) s'intéresse également de près à ScienNet. La PSZÁF (Autorité Nationale des Sociétés à Activité Financière) avait précédemment procédé à un contrôle financier de 12 mois suite à des dénonciations anonymes. Ce contrôle n'ayant relevé aucune activité financière illégale, la PSZÁF a choisi de transmettre le dossier à la VPOP, plus compétente pour rechercher d'éventuelles fraudes fiscales, activités off-shore ou détournements de fonds dans le cadre de ScienNet. Le résultat de l'enquête ne s'est pas fait attendre: un mois après la reprise de l'affaire, le gérant de la société ScienNet, soupçonné de fraude fiscale de grande ampleur, était placé en détention provisoire. La VPOP a saisi tous les dossiers administratifs et les comptes bancaires de la société, soit 1,6 Mds de HUF, afin d'examiner plus en détail l'activité physique et financière de la société.

C'est l'organisation de la direction de ScienNet qui a éveillé les soupçons de la VPOP puisque ScienNet semble être liée à des entreprises enregistrées à l'étranger. Notons que le réseau est sous la tutelle de 3 sociétés distinctes: ScienNet International LLC, immatriculée à Washington, ScienNet Holding Ltd. à Chypre, et Headmin Marketing és Adminisztrációs Kft., qui gère l'administration de ScienNet en Hongrie.

Le groupe ScienNet est formé d'une communauté de particuliers et de commerçants qui se sont associés pour s'attribuer des avantages commerciaux, soit des réductions de 5 à 15% sur les produits en vente en ligne, après tout achat effectué au sein de ce réseau. Grâce à un système de MLM, les participants, qui forment une chaîne linéaire virtuelle, peuvent en outre réaliser des recettes à l'aide de la contribution des nouveaux adhérents, dont ils sont les parrains. Vendu comme un moyen simple de compléter ses revenus en peu de temps, de nombreuses personnes ont été tenté de se lancer dans l'aventure. A l'heure actuelle, ScienNet compte plus de 400 000 membres en Hongrie, qui, depuis que les comptes de l'entreprise ont été bloqués, se voient privées des bénéfices qu'ils escomptaient. Selon les informations les plus récentes, la société a négligé de payer quelque 960 Millions de HUF d'impôt.

Devenir membre d'un réseau MLM est très à la mode ces derniers temps. Cette forme de travail, se basant sur l'encaissement des bénéfices grâce à l'élargissement d'un réseau et à l'activité des autres membres aux niveaux inférieurs de la chaîne, est de plus en plus populaire de nos jours. Ce travail ne nécessite aucun certificat ou document coûteux, aucune formation ou capacité spéciale et projette des bénéfices relativement élevés, grâce à l'élargissement rapide des communautés d'achat fondées sur la vente de certains produits. Tout ce dont les membres du réseau ont besoin c'est de relations et de connaissances personnelles. Avec la crise économique et la hausse du chômage, de nombreuses personnes pensent investir dans un tel business. Or devenir membre d'un réseau MLM n'est jamais gratuit, il faut pour se faire acheter un bon d'adhésion, pour certains jusqu'à 300.000 HUF, pour débiter et s'acquitter des frais de renouvellement de l'adhésion, soit 10 000 HUF par an. Pourtant le secteur est en pleine expansion, preuve que la confiance avait tenu le coup...jusqu'à présent.

Il faut noter que l'examen judiciaire de ScienNet concerne uniquement la société, en tant que personne morale, et ses gérants. A présent il ne s'étend pas sur ses membres, en tant que personnes privées, à qui il ne reste d'autre solution que de former un groupe de représentants capables de lutter pour obtenir une forme de dédommagement. En attendant, ils peuvent toujours décider de rejoindre ou non à un autre réseau MLM.

Kata Bors

•  
Catégorie  
Agenda Culturel